

**CONCOURS D'IDEES POUR LA CONCEPTION ET LA REALISATION  
D'UNE OEUVRE D'ART (MONUMENT) DANS L'INTERET DE LA  
COMMUNE D'ESCH-SUR-SÛRE**

**SOMMAIRE**

Chapitre 1: règlement du concours

Chapitre 2: programme du concours

Annexe: description du projet

# 1. REGLEMENT DU CONCOURS

## 1.1 Maître d'ouvrage

L'Administration communale d'Esch-sur-Sûre

## 1.2 Nature et objet du concours

Objet : concours d'idées pour la conception et la réalisation d'une œuvre d'art à Eschdorf (L) dans l'intérêt de l'Administration communale d'Esch-sur-Sûre.

## 1.3 Budget

Le budget global du projet artistique ne pourra dépasser le montant de 25.000,00 EUR TVAC.

Le montant, dont question, inclut, outre la rémunération des candidats non retenus dans la phase 2 du concours, la conception et la réalisation du projet artistique, la livraison, le montage et l'installation, les assurances, les honoraires d'artiste ainsi que les frais de déplacement et les frais de séjour. Toutes autres dépenses éventuelles ne seront pas prises en charge par le maître d'ouvrage. Chaque projet doit obligatoirement être accompagné d'une offre de prix détaillée (TVA comprise).

Les services techniques pourront assister, dans les limites de leurs ressources, l'artiste au montage du projet.

## 1.4 Participation au concours

Le concours d'idées est ouvert aux artistes ayant répondu à la demande de la commune d'Esch-sur-Sûre.

## 1.5 Conditions de participation

Les artistes doivent adresser leur candidature avec curriculum vitae détaillé au secrétariat communal de la commune d'Esch-sur-Sûre: 1, an der Gaass L-9150 Eschdorf jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2016.

## 1.6 Anonymat

Il n'y a pas d'anonymat.

## 1.7 Composition de la Commission

La commission est composée de 13 membres, dont deux membres représentant le ministre ayant les affaires culturelles dans ses attributions.

## 1.8 Membres de la Commission

M. Gilles Kintzelé, bourgmestre et président de la commission;  
M. Guy Arendt, secrétaire d'Etat à la Culture, ou son représentant;  
M. Luc Braconnier, chargé de mission du ministère de la culture;  
Mme Myriam Zoetaert-Goedert, présidente de la commission culturelle;  
M. Jules Kremer, président de l'asbl Korschthaus;  
Mme Uschi Macher, Ministerium für Bildung und Kultur Saarland;  
Mme Cornelië Lagerwaard, Strasse des Friedens;  
M. Fons Jacques;  
M. Frank Kaufmann, technicien diplômé de la commune d'Esch-sur-Sûre;

M. Luc Leyder, secrétaire communal;  
Mme Christine Lutgen, directrice du Naturpark Uewersauer;  
M. Bertrand Ney, artiste;  
M. Robert du Fays, Administration de la Nature et des Forêts;

## 1.9 Procédure du concours et calendrier

Il est procédé à un concours en deux phases.

### 1.9.1 Phase 1 : Sélection de candidats sur base d'un dossier

Introduction par l'artiste d'un dossier écrit (maximum 10 pages).

La date limite pour la remise des dossiers est fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2016 à 12.00 heures.

Les dossiers devront obligatoirement être remis à l'Administration communale d'Esch-sur-Sûre.

Adresse de réception :

Administration Communale d'Esch-sur-Sûre  
1, an der Gaass  
L-9150 Eschdorf

### 1.9.2. Phase 2 : Sélection des candidats

A partir des candidatures et dossiers reçus, la commission sélectionnera 5 artistes auxquels elle proposera d'introduire, au cours de la deuxième phase, une maquette. Les candidats en seront avertis par écrit le 1<sup>er</sup> octobre 2016 au plus tard.

Les maquettes devront obligatoirement être remises à l'Administration communale d'Esch-sur-Sûre.

Adresse de réception :

Administration Communale d'Esch-sur-Sûre  
1, an der Gaass  
L-9150 Eschdorf

Les maquettes seront présentées et accessibles au public durant les vacances de Noël.

1.9.3. Les dossiers et maquettes déposés devront obligatoirement porter la mention suivante :

**Concours d' Œuvre d'Art « Strasse des Friedens » commune d'Esch-sur-Sûre**

### 1.9.4. Calendrier

Remise du dossier écrit: 1.9.2016

Décision du jury et notification des résultats: 1.10.2016 au plus tard

Remise des maquettes par les 5 candidats retenus: 15.12.2016

Décision du jury et proclamation du lauréat: 15.1.2017 au plus tard

Installation de l'oeuvre: 15.5.2017 au plus tard

## 1.10 Recevabilité

La commission procédera à la vérification des dossiers déposés et des maquettes quant au respect des délais et des conditions libellés au présent règlement.

## 1.11 Rémunération

1.11.1. La remise des dossiers écrits ne donne droit à aucune rémunération.

1.11.2. Une rémunération de 500,00 EUR est prévue pour les maquettes du 2<sup>ième</sup> au 5<sup>ième</sup> rang.

1.11.3. Le lauréat sera récompensé de 23.000,00 EUR. Rappelons que la dépense globale relative au concours ne pourra dépasser le budget repris à l'art 1.3 (toutes charges, honoraires et TVA compris).

## 1.12 Restitution des projets

1.12.1. Les projets déclarés non recevables ainsi que les projets non retenus peuvent être enlevés auprès de l'administration communale 1 mois après la notification des résultats du concours et après l'exposition publique de tous les projets à la commune. Passé ce délai, les projets ne seront plus tenus à disposition des artistes.

1.12.2. Les auteurs des projets non retenus seront informés par lettre recommandée après désignation du lauréat du concours par la commission.

1.12.3. L'Administration communale ne pourra pas être tenue responsable pour tout endommagement éventuel des projets artistiques remis.

## 1.13 Réalisation

1.13.1. La commission exécutive désigne le lauréat parmi les projets présentés.

1.13.2. Le maître d'ouvrage passe la commande au lauréat par une convention de marché négocié. Il se réserve le droit d'apporter toute modification qu'il estimera nécessaire en fonction des recommandations de la commission et de l'évolution des études. L'adaptation et la mise au point du projet se feront en étroite collaboration avec le lauréat.

## 1.14 Propriété matérielle et intellectuelle

1.14.1. L'autorité en charge de la réalisation de l'œuvre d'art passe commande au lauréat pour la création d'une œuvre originale conçue pour un espace spécifique et en acquiert la propriété libre de tous droits. L'artiste est l'auteur de l'œuvre, au sens de la législation sur la propriété intellectuelle, et en assume tant la conception que la réalisation et l'installation in situ. L'artiste est responsable de l'organisation, de la coordination et de la bonne fin de tous les travaux et formalités relatifs à l'œuvre à réaliser. L'installation de l'œuvre d'art prend en compte toutes les contraintes physiques et techniques de l'espace auxquelles elle est destinée: les critères d'occupation au sol, de statique, des normes de sécurité pour les lieux publics, de l'équipement technique et électrique requis, nécessaire au bon montage et au bon fonctionnement de l'œuvre.

1.14.2 L'artiste cède en exclusivité au maître d'ouvrage qui accepte la propriété matérielle de l'œuvre et des éléments la constituant (y compris dessins, plans, esquisses, descriptifs, documentation) ainsi que tous les droits de propriété intellectuelles et droits voisins y attachés, sans restriction de lieu ni

de durée (hormis les limites impératives de la loi). Par conséquent l'autorité susnommée a le droit à la présentation, à la publication et à la reproduction de l'œuvre pour tous usages pédagogiques, promotionnels, photographiques et autres.

L'artiste garantit à l'autorité susnommée la libre disposition de tous les droits énumérés ci-avant.

## 1.15 Bases juridiques du concours

1.15.1. Le règlement du concours trouve sa base dans l'article 4 du règlement grand-ducal modifié du 26 septembre 2003 déterminant le pourcentage du coût global d'un immeuble, réalisé par l'Etat ou par les communes ou les établissements publics financés ou subventionnés pour une part importante par l'Etat, à affecter à l'acquisition d'œuvres artistiques ainsi que les modalités d'appréciation et d'exécution des dispositions relatives aux commandes publiques prévues par la loi du 30 juillet 1999 concernant

- a) le statut de l'artiste professionnel indépendant et l'intermittent du spectacle.
- b) la promotion de la création artistique.

1.15.2. L'article 44 de la loi budgétaire 2009 relatif à l'acquisition d'œuvres artistiques lors de l'exécution de projets de construction modifie et complète l'alinéa premier de l'article 13 de la loi modifiée du 30 juillet 1999 concernant

- a) le statut de l'artiste professionnel indépendant et l'intermittent du spectacle.
- b) la promotion de la création artistique.

1.15.3. Le règlement et le programme du concours constituent la base juridique qui oblige le maître d'ouvrage, la commission et les candidats. Avec leur participation au concours, les candidats acceptent la base juridique du concours.

## 1.16 Lieu de juridiction

Le concours est soumis au droit luxembourgeois. Seuls les Tribunaux de Luxembourg sont compétents.

## 2 PROGRAMME DU CONCOURS

Le concours d'idées laisse au candidat la liberté d'interpréter le programme et de proposer une ou plusieurs interventions artistiques.

### 2.1. Pièces à remettre

Dans la Phase 1 : Dossier

Introduction par l'artiste d'un dossier écrit (maximum 10 pages A4) comprenant une lettre de motivation, une notice biographique, une description ainsi qu'une esquisse du projet proposé.

Dans la Phase 2 : Maquette

Le projet à réaliser doit être présenté sous forme d'une maquette et doit clairement expliquer le travail artistique.

Un texte descriptif est à joindre obligatoirement avec les renseignements suivants :

- a) Matériaux utilisés
- b) Planning de réalisation
- c) Budget détaillé
- d) Dimensions

## **Annexe : description du projet**

- Le matériel utilisé à l'extérieur est libre. Des matériaux naturels tels que pierre, bois, acier etc. sont à préférer.
- La sculpture sera dressée sur un socle en béton d'une dimension de 6\*6 m existant à Eschdorf (voir annexe).
- La sculpture doit avoir une hauteur minimale de 1 mètre (socle non compris).
- Le monument doit être visible et accessible de tous les côtés.
- La stabilité de la sculpture doit être garantie.
- Aucun son acoustique ne doit être incorporé dans la construction.
- La thématique de la « Voie européenne de la Paix » doit se retrouver dans le monument.

### **Principes à respecter par rapport à la Voie européenne de la Paix**

Lors du choix du matériau, en plus de la pierre, d'autres matériaux tels que p.ex.: le bois, l'acier, le béton e.a. sont autorisés.

Cependant, l'idée originale du symposium devra être respectée, c'est-à-dire que les artistes travaillent sur place et interagissent ainsi au mieux avec le paysage environnant. Même si le travail doit être exécuté à un autre endroit (par exemple, dans une aciérie), le concept devra se rapporter à un emplacement au milieu d'un paysage donné.

### **Description du projet Voie de la Paix**

**La Voie de la Paix** est un projet né de l'idée du peintre et sculpteur juif-allemand Otto Freundlich (1878-1943). Il avait pour objectif de créer une voie des sculptures reliant Paris à Moscou qui devait symboliser la paix entre tous les peuples européens.

Otto Freundlich n'a malheureusement pas survécu au camp de concentration de Sobibor, où il a été détenu jusqu'en 1943, année de son décès. L'idée ne s'est pourtant pas éteinte et a été reprise 30 ans plus tard par le professeur Leo Kornbrust.

Après avoir initié deux symposiums « au bord de la route », il a inlassablement travaillé et poursuit son travail avec les partenaires européens pour la réalisation du projet. Se dessinent les projets de création d'une voie des sculptures reliant les côtes normandes à Moscou, une « voie de la solidarité humaine en souvenir de la libération », et d'une voie reliant le Nord au Sud, une « voie de la fraternité », d'après l'idée d'Otto Freundlich. Visible au loin, les sculptures s'érigent en symboles de la Paix et de l'entente entre les

peuples pour les populations à l'entourer, comme un collier de perles posé sur le paysage. Les deux voies des sculptures se rejoignent à Paris.

Ce projet international a gagné de nombreux partenaires qui se sont joints à l'hommage d'Otto Freundlich et qui portent et soutiennent ensemble cette idée grandiose de paix et de coexistence pacifique entre les peuples. C'est dans cette optique qu'ils ont signé une charte.

Quelques autres projets de sculptures transfrontalières et institutions culturelles qui ont successivement rejoint le projet "Voie de la Paix" :

- Symposium de sculpture d'acier (Dillingen, Sarre, Allemagne)
- Académie européenne d'Otzenhausen GmH (Allemagne)
- Steine an der Grenze Merzig/Saar (Sarre, Allemagne)
- Initiative paysage culturel (St. Wendel, Allemagne)
- Fondation Kubach-Wilmsen Steinskulpturenpark (Bad Münster am Stein)
- Museum Bruno K. (Volxheim)
- "Skulpturen am Fluss", (Oberbillig/Rlp)
- Skulpturen Rheinland-Pfalz e. V
- Skulpturenweg Salzgitter-Bad (Salzgitter, Niedersachsen)
- Fondation pour la sculpture (Berlin, Allemagne)
- Grenzenlos-Wege zum Nachbarn e. V. (Helmstedt)
- Centre mondial de la Paix (Verdun, France)
- Association Recréer de Taichac (Frankreich/ France)
- Musée Taret Delacour (Pontoise, Frankreich/ France)
- José Castell St. Paul de Fenouillet
- Jardin de Wiltz (Wiltz, Luxemburg)
- Naturpark Öewersauer ( Lultzhausen und Bilsdorf, Luxemburg)
- Centre d'Initiative et de Gestion Régional Wiltz plus asbl
- Centre culturel (Rossignol-Tintigny, Belgien/ Belgique)
- Centre culturel (Bastogne, Belgien/ Belgique)
- Ville de Slupsk (ville natale d'Otto Freundlich, Pologne)
- Musée Pomorza srodkowego (Slups/ Pologne)
- Mémorial des camps de concentration de Majdanek (Pologne)
- Centre de sculpture (Oronsko, Pologne)
- Hôtel Atlas Park (Moscou)
- Museum „Kampf um den Dnjepr“ (Kiew/ Ukraine)

<http://www.strasse-des-friedens.net/>

## OTTO FREUNDLICH ET LEO KORNBURST

Prof. Dr. Lorenz Dittmann

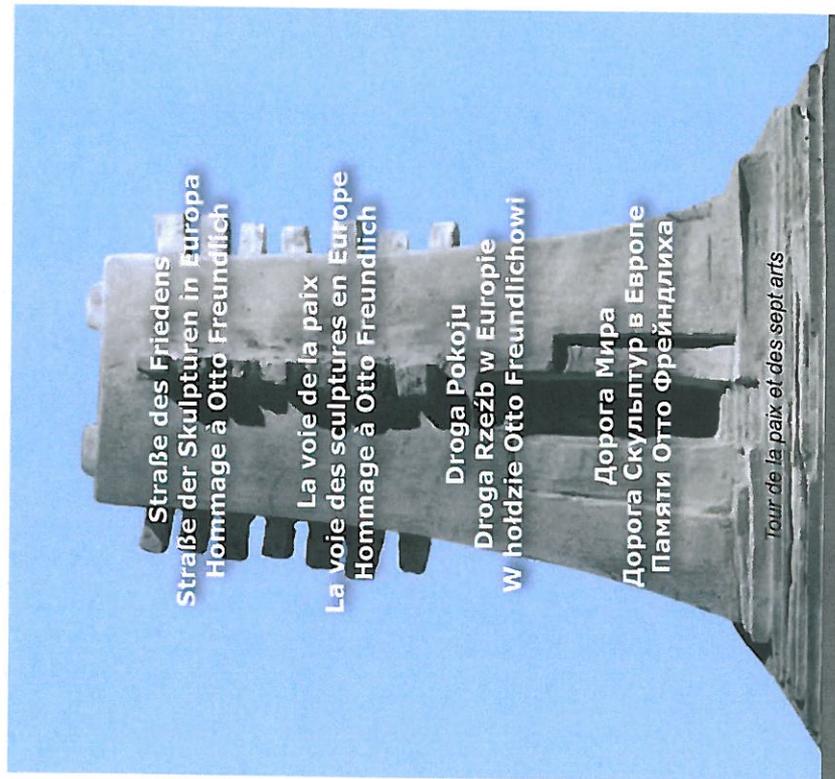
Quel rapport entre Kornbrust et Freundlich ?

Leo Kornbrust est fasciné par l'idée d'Otto Freundlich de créer une « Voie des sculptures en Europe » dédiée à la paix. En mai 2001, il écrit : « Nous voulons réaliser son idée. »

Pour quelle raison est-ce précisément Leo Kornbrust qui se montre si ouvert à cette idée de Freundlich ? Les œuvres de Kornbrust n'ont pas de rapport immédiat avec les sculptures de Freundlich. Cependant, Kornbrust tient aussi les écrits de Freundlich en haute estime.

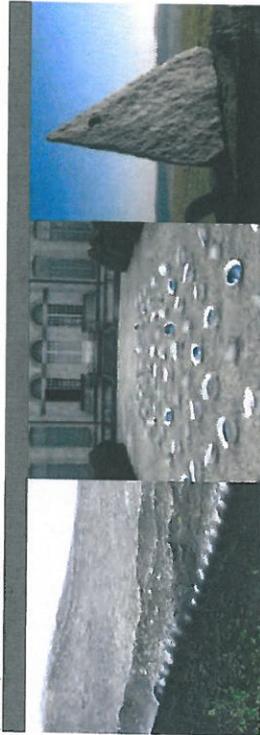
On retrouve là deux points fondamentaux sur lesquels Kornbrust et Freundlich se rejoignent : d'une part « l'idéalité » de la sculpture et d'autre part sa relation à l'être humain. Il existe d'autres pensées de Freundlich que l'on peut appliquer à Kornbrust, notamment sa réflexion sur la trinité « de l'esprit, de l'anorganique et de l'organique » dans laquelle se trouve l'artiste, sa conception de l'anorganique comme « un geste spirituel original figé », ainsi que ses idées sur « la centralisation et la décentralisation. »

Si l'on demande à Leo Kornbrust quels sont pour lui les arts les plus importants parmi ceux que le *Phare des sept arts* de Freundlich évoque sans distinction, la réponse est aisée : la sculpture et la poésie, les stèles de Kornbrust ornées de poèmes de Felicitas Frischmuth, des œuvres qui, dans toutes leurs variantes, se reconnaissent comme des créations propres à Kornbrust – mais qui seraient vides sans l'art de sa femme. Le grand « collectif », à l'échelle de l'humanité, de Freundlich, peut représenter un tel « collectif » à la plus petite échelle.



Maison parentale d'Otto Freundlich à Slupsk - Pologne Freundlich 1895

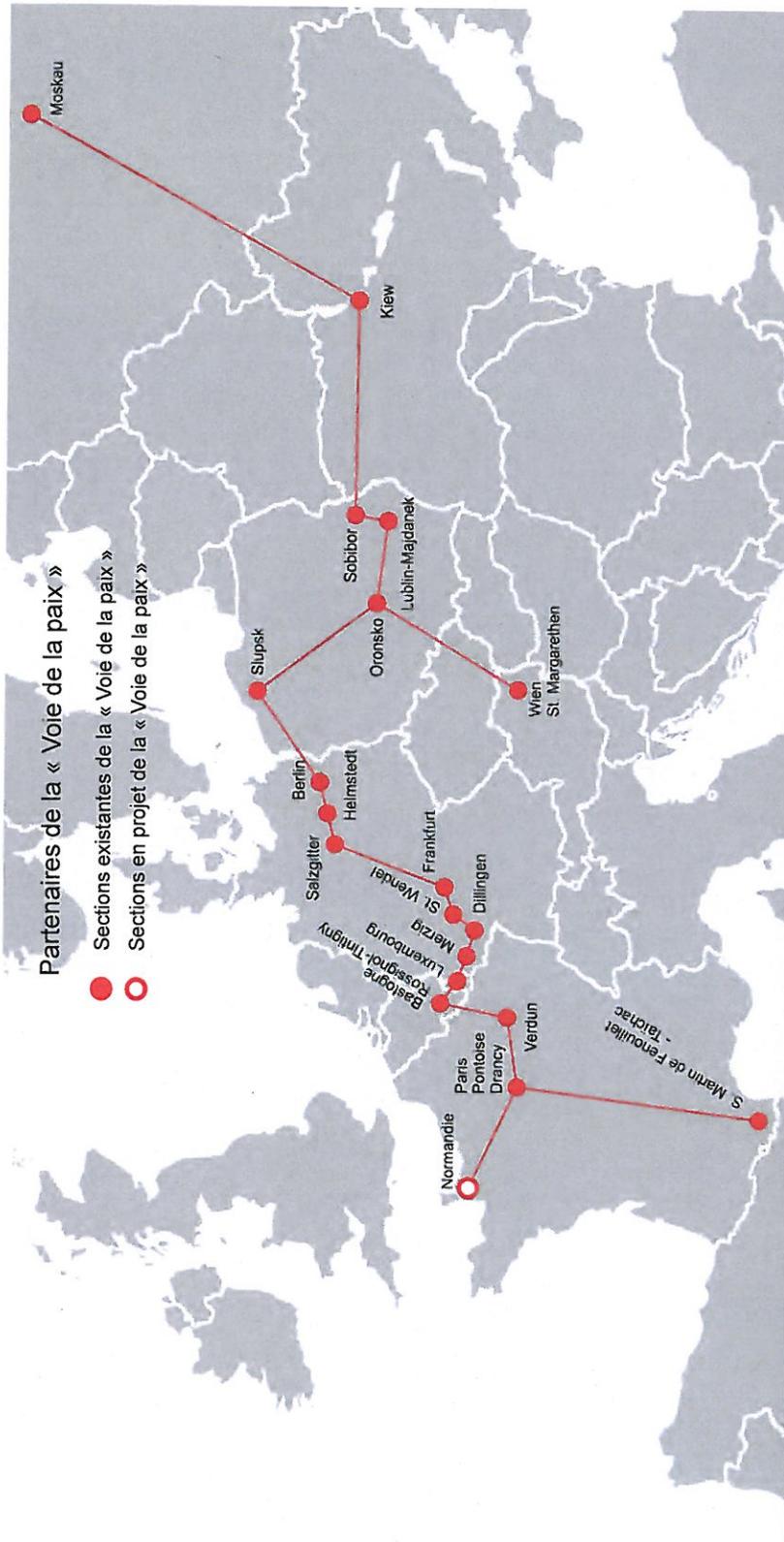
Atelier de Freundlich au Bateau Lavoir, Paris



Karl Prantl

Christopher Rihs

Paul Schneider



Rudiger-Utz Kampmann

James Reineking

Alfred Görg

J.S. Wojciechowski

Hans Jürgen Breuste

Robert Schäd

Bertrand Ney

## LA VOIE DE LA PAIX

Prof. Dr. Joachim Heusinger von Waldegg

La Voie de la paix est dédiée à Otto Freundlich ( 1878-1943 ). Cet hommage au peintre et sculpteur constitue une référence explicite à la solidité d'une idée vaste et ambitieuse. En 1936, Freundlich, un pionnier de l'art abstrait, esquissait une voie de la sculpture. Il la concevait comme une suite de sculptures non-figuratives disposées en plein air, combinant le concept d'un « langage artistique adapté aux processus sociaux » avec les contenus inhérents à la sculpture moderne, leur pouvoir du signifiant et de la spatialité.

Le concept original de ces « menhirs modernes », monumentaux, dont la verticalité caractéristique est doublée d'une fonction architecturale, a été concrétisé et actualisé en 1959 par la compagnie de Freundlich, la peintre Jeanne Kosnick-Kloss, après l'assassinat de l'artiste par les Nazis.

Si le plan d'une voie européenne de la sculpture sert l'idée humanitaire de la solidarité et de l'entente entre les peuples dans l'espoir d'un avenir meilleur, le concept de « tours sculptées » de Freundlich évolue pour aboutir au *Phare des sept arts* ( maquette en plâtre ) au point d'intersection de voies de la sculpture disposées en croix. Ce qu'il y a de remarquable, c'est le contraste entre l'aspect monolithique de l'ensemble à l'extérieur et les jeux de lumière multicolores à l'intérieur.

Dans la *Voie de la paix*, des contenus essentiels développés par Freundlich / Kosnick-Kloss ont été approfondis sur la base des congrès de sculpteurs : la relation organique de la sculpture et du paysage à la recherche de l'originalité ainsi que l'activité communautaire exemplaire des sculpteurs.



Otto Freundlich - Ascension, 1929, Bronze 200 cm x 104 cm x 104 cm

### La voie de la paix

Rappelons les réflexions d'Otto Freundlich à propos de la puissance des espaces intermédiaires : « (...) La fermeté de l'espace intermédiaire (...) nous les humains, nous sommes nous-mêmes les antennes entre tout ce qui est ferme (...) le devoir de l'homme, son métier, la caractéristique de son être : tâter les espaces intermédiaires comme avec des antennes (...) Les espaces intermédiaires sont des chambres sans porte de l'éternité. » Après une jeunesse passionnée et pleine d'élan, Freundlich se consacre d'abord à la musique et à la théorie musicale. Dans une lettre de cette époque, il écrit : « (...) je cherche partout des pierres pour une large base et j'ai le sentiment qu'un édifice d'un genre tout nouveau s'éleva par-dessus. » Une vision sans fin.

Plus le présent est dépourvu d'esprit et brutal, plus il faut faire des choses spirituelles et fines. C'est cela, être fort.

Otto Freundlich

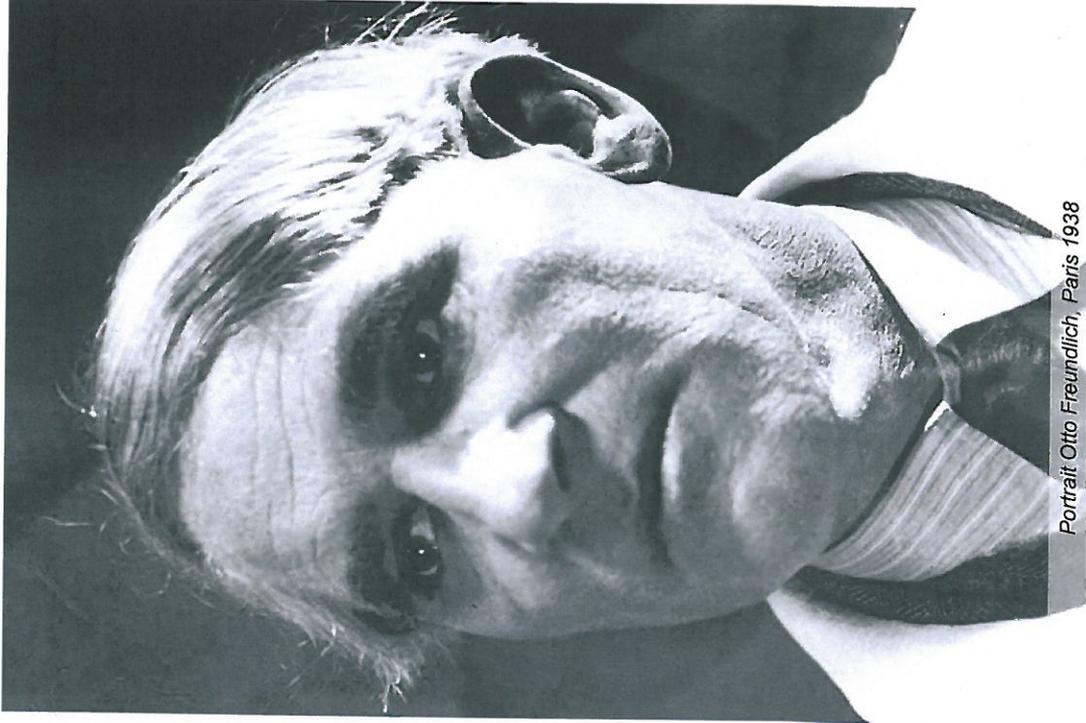
L'œuvre de l'artiste est une somme d'actes constructifs, la culture artistique est ce qu'elle a toujours été : une préparation à l'avenir.

Otto Freundlich

### Otto Freundlich - Biographie

1878 Le 10 juillet, naissance d'Otto Freundlich à Stolip/Poméranie ( aujourd'hui : Slupsk, Pologne )  
1904-1907 Freundlich entreprend plusieurs voyages d'étude en Italie ( Florence ), Il traverse notamment les Alpes à pied et conçoit en 1906 de se consacrer au travail artistique. A Florence, il commence à peindre et surtout à sculpter.  
1908 Premier voyage à Paris. Atelier au Bateau-Lavoir à Montmartre où travaillent également Pablo Picasso, Auguste Herbin et Juan Gris.  
1912 Création de la sculpture *Der neue Mensch* ( *L'homme nouveau* ).  
1914 Otto Freundlich s'installe dans un atelier dans la tour nord de la cathédrale de Chartres et étudie intensivement les vitraux médiévaux.  
1917 Il rejoint le mouvement anti-guerre. Freundlich influence le mouvement DADA de Cologne et à Berlin on le considère comme « le seul peintre abstrait significatif. »  
1919 Freundlich donne des conférences, publie des textes sur la politique culturelle dans des revues expressionnistes.

1921/22 Freundlich fait partie de cercles artistiques et intellectuels révolutionnaires et poursuit l'objectif d'un art socialement intégré et engagé sur le plan éthique.  
1924 Déménagement définitif à Paris.  
1928/29 Création de la sculpture monumentale *Ascension*.  
1930 L'artiste et sculpteur allemande Jeanne ( Hannah ) Kosnick-Kloss devient sa compagne.  
1933 Création de *Composition*, la seconde sculpture monumentale.  
1936 Freundlich développe un projet de deux voies de la sculpture, censées traverser toute l'Europe et se croiser à Auvers-sur-Oise, lieu de sépulture de Vincent van Gogh.  
1937 Le guide de l'exposition nazie *Art dégénéré* affiche la sculpture *L'homme nouveau* ( 1912 ) sur sa couverture.  
1943 Le 23 février, l'artiste est arrêté à Saint-Martin ( Pyrénées ) suite à une dénonciation.  
Otto Freundlich est déporté par le train n° 907 du camp de Drancy au camp d'extermination de Sobibor en Pologne.



Portrait Otto Freundlich, Paris 1938

Mais le mot prononcé et écrit est incapable de peindre, de bâtir, de sculpter. Ce qui rend les arts plastiques inimitables, c'est la simultanéité. La simultanéité, c'est l'éternité du temps. Le temps en tant que passé, présent et avenir correspond aux trois dimensions du corps et de l'espace euclidiens. La simultanéité correspond à l'espace extra-euclidien. L'élément temporel inhérent aux arts plastiques peut être évalué selon deux critères : il peut être vu comme éphémère en tant que passé, présent et futur, et comme permanent en tant que simultanéité.

Otto Freundlich



Leo Kornbrust

Dès 1936, le peintre et sculpteur Otto Freundlich (1878-1943) avait songé à deux voies de la sculpture : une « Voie de la fraternité » du nord au sud, en hommage à Paul Cézanne et Vincent van Gogh, et une seconde voie de Paris à Moscou. Cette voie, d'ouest en est, devait porter le nom (en français dans le texte) de « Voie de la solidarité humaine en souvenir de la libération. » Au croisement des deux voies, à Auvers-sur-Oise, il avait prévu d'édifier la « Tour de la paix et des sept arts. » Nous avons repris cette idée et nous l'avons combinée avec notre « Voie de la paix - voie des sculptures » - un hommage à Otto Freundlich.



Association Voie de la Paix - Voie des sculptures en Europe - Société Otto Freundlich

Sous le patronage du Ministère des affaires fédérales et de la culture

1er président : Prof. Leo Kornbrust - [www.leokornbrust.de](http://www.leokornbrust.de)  
2ème présidente et secrétaire : Drs. Corneliëke Lagerwaard  
Trésorière et secrétaire : Sonja Wesemann

Gestion du bureau : Kerstin Sommer • Adresse : Werschweiler Str. 14, D-66606 St. Wendel,  
Tel. : +49 6851 8060808 • E-Mail : [mail@strasse-des-friedens.de](mailto:mail@strasse-des-friedens.de), Internet : [www.strasse-des-friedens.net](http://www.strasse-des-friedens.net)  
Compte pour dons : Kreissparkasse WND KtoNr. : 10030 • BLZ : 59251020  
IBAN : DE81 5925 1020 0000 0100 90 • BIC : SALADE51WN



Film documentaire : „das geht nur langsam“ ( il faut du temps )

La couverture du catalogue de l'exposition Art dégénéré reproduit une de ses sculptures : Otto Freundlich, un peintre et sculpteur allemand à Paris. Il avait la vision d'une communauté globale et il voulait édifier des voies de la sculptures à travers toute l'Europe. En 1943, les nazis l'ont déporté et tué. L'idée, elle, a survécu. Depuis des décennies, le sculpteur Leo Kornbrust réalise pour Otto Freundlich une voie de la sculpture de Paris à Moscou. Une trace perdue est redécouverte.



Scénario et mise en scène : Gabi Heleen Bollinger  
Prises de vue : Stefan Urfiaß et Klaus Hennrich  
Musique : Tzvi Avni  
Lecture des citations d'Otto Freundlich : Boris Pietsch  
Montage : Stefan Urfiaß  
Une coproduction de GHBollinger & SUrliaß

Le film documentaire de Gabi Heleen Bollinger „das geht nur langsam“ ( il faut du temps ) ( 110' ) peut être obtenu sous forme de DVD auprès de l'association Verein Straße des Friedens - Straße der Skulpturen in Europa - Otto Freundlich Gesellschaft e. V., St. Wendel, tél. : 0049-6851-8060808, e-mail : [mail@strasse-des-friedens.de](mailto:mail@strasse-des-friedens.de) ou bien auprès de Gabi Heleen Bollinger, tél. : 0049-6848-265, e-mail : [gabilbollinger@aol.com](mailto:gabilbollinger@aol.com) pour un prix de 20,00 Euro ( plus frais de port et d'emballage ).

Publié par :

Verein Straße des Friedens -  
Straße der Skulpturen in Europa -  
Otto Freundlich Gesellschaft e. V.  
Werschweilerstr. 14  
D - 66606 St. Wendel  
Tel. : +49 6851 8060808  
E-Mail : [mail@strasse-des-friedens.de](mailto:mail@strasse-des-friedens.de)  
Internet : [www.strasse-des-friedens.net](http://www.strasse-des-friedens.net)  
© 2011 - Tous droits réservés

Mise en page / typographie :  
Prof. Leo Kornbrust / Martin Kornbrust

Photos :  
Archiv Verein Straße des Friedens  
Archiv Prof. Dr. J. Heusinger v. Waidegg  
Privatarchiv Prof. Leo Kornbrust  
Siegfried Wack  
Reproduktion Martha Laugs  
Fotoarchiv Saarbrücker Zeitung

Sponsoring : KSK St. Wendel

Traduction :  
Johannes Honigmann

Impression :  
Ottweiler Druckerei und Verlag GmbH

Tirage : 5000